

>>> vêque Tiran de Moscou, aujourd'hui Ghazaros Guréghian, lequel a été exclu de l'Église en 2001 pour désobéissance. Ter Sahak se trouvait en Arménie lorsque l'ex-archevêque Tiran fut démis de sa fonction sacerdotale et créa un diocèse parallèle à Moscou. Ter Sahak quitta alors l'Arménie pour le rejoindre et c'est là que se situe sa faute. Il est parti sans autorisation de sa hiérarchie (*Ndlr : l'évêque du diocèse de Kotayk*), et qui plus est pour rejoindre un dignitaire ecclésiastique d'abord en rupture de ban, puis banni par l'Église. Notons que Ter Sahak n'a pas été démis de suite. Les autorités ecclésiastiques ont beaucoup patienté. Mais rien n'y fit et il fallut appliquer à son encontre cette mesure extrême. Après cela, loin de se retirer, l'ex-père Sahak et ses amis se sont distingués par de continuelles et violentes diatribes publiques - par voie de presse ou dans des prêches -, contre la personne du catholicos et l'activité du Saint-Siège, toutes choses qui ont causé et causent encore d'importants dommages, surtout dans la communauté des fidèles, désorientés.

**NAM :** À votre avis, comment expliquer l'attitude de l'ex-père Ter Sahak, alias Rouben Galstian ?

**G. B. :** Tout cela est désolant car Ter Sahak avait des qualités. Mais il avait deux défauts : il était instable, et il rêvait de vastes paroisses, d'ailleurs pas forcément par ambition, mais pour le confort. Il voulait vivre confortablement, ne se contentant pas des possibilités offertes en Arménie, alors même qu'Arindj ou Garni, où il officiait, sont loin d'être de pauvres villages reculés. C'est la raison pour laquelle il a quitté Stépanavan pour se rapprocher d'Erevan, puis les environs d'Erevan pour Moscou. En 2000-2001, quand l'ex-archevêque Tiran, alias Ghazaros Guréghian, a eu besoin d'acolytes à Moscou pour y organiser sa fronde en créant sa propre communauté religieuse et son propre diocèse, Ter Sahak a fait le choix de quitter l'Arménie pour s'installer à Moscou où habitaient d'ailleurs ses parents, en prenant délibérément le risque de contredire les canons de l'Église. Je regrette qu'il se soit ainsi enfoncé dans le péché et qu'il y entraîne à présent des fidèles de Nice qui ignorent tout de la réalité et qui oublient, comme lui, que tout ecclésiastique doit avoir conscience d'appartenir à une Église qui a des règles, avoir le sens de la discipline, faire preuve de stabilité, et rester attaché à des principes. Mais surtout je redoute qu'il devienne la victime de quelques laïcs de Nice aux motivations douteuses, qui ont besoin de lui pour mener leur bataille, comme il fut la victime de l'ex-archevêque Tiran qui en avait eu besoin pour mener la sienne, et se retrouve au final totalement isolé, puis abandonné. Dieu veuille qu'il renonce à la direction spirituelle de la paroisse rebelle de Nice, et qu'il revienne dans le giron d'une Église qui serait prête, selon moi, à lui pardonner, si seulement il faisait acte de contrition et de pénitence. Il n'est pas trop tard. ■

*Propos recueillis par  
Séda Mavian*

## Les répercussions d'un **procès** à sensation

Pendant deux semaines *Nice Matin* a fait ses gros titres sur le procès intenté contre 19 Arméniens, dont le père Vatché, présentés comme un réseau lié au grand banditisme international. Au final la montagne a accouché d'une souris.

Nice, 2 novembre 2012, 17h : les nombreux Arméniens -essentiellement la famille et les amis des accusés- qui ont passé quasiment la journée devant le Palais de Justice de Nice à la terrasse des cafés occupant son parvis, pénètrent enfin dans le bâtiment pour le début du délibéré du tribunal correctionnel, sans savoir que celui-ci durera deux heures trente. Deux heures trente à attendre un verdict concernant vingt et une personnes -dix-neuf Arméniens (originaires d'Arménie) et deux Italiens- essentiellement accusés de trafic de fausse monnaie, et accessoirement de blanchiment, usages de faux, non-justification de ressources, détention de stupéfiants, proxénétisme, association de malfaiteurs, et violences.

Le procès a duré douze jours, tenant l'affiche de la presse locale et créant un vrai malaise dans la communauté arménienne de Nice et de la Côte d'Azur, déjà mise à mal par d'incessants scandales internes (*cf. l'article sur l'affaire niçoise*). Le malaise est d'autant plus grand que la plupart des prévenus sont des Niçois d'adoption, ayant fréquenté les cercles communautaires, et pour certains d'entre eux bien connus, comme Mirdat Assatryan, ancien champion d'Europe de lutte (un titre qui lui avait valu naguère l'obtention de la nationalité française), et surtout le père Vatché (Artour Ayrapétian), qui fut le prêtre paroissial de Nice de 2003 à 2010 (*cf. l'article sur l'affaire niçoise*).

### Un vaste clan de mafieux ?

Pour le ministère public, Mme Corinne Savonne, nous avons affaire à un vaste clan de mafieux

dirigé par Mirdat Assatryan et rattaché à la mafia ex-soviétique. Ce clan pratique un trafic de fausse monnaie à grande échelle portant sur des dizaines de milliers d'euros, avec des ramifications en Russie et dans divers pays d'Europe, avec Nice comme pivot et la salle de l'église arménienne de Nice comme centre de réunions, grâce aux bons offices du père Vatché (Artour Ayrapétian). Ce dernier est, quant à lui, accusé de violences sur la personne d'un Arabe dans une tout autre affaire traitée en même temps, en vertu d'une « jonction de procédure ». D'où un sévère réquisitoire au cours duquel Mme Savonne réclame des peines lourdes de trois, quatre, cinq et sept ans de prison ferme (notamment sept ans pour Mirdat Assatryan et trois ans pour le père Vatché), provoquant émoi et sensation.

### Ou un petit groupe de délinquants ?

Mais le tableau change du tout au tout avec les plaidoiries. Les avocats des accusés décrivent un petit groupe de gens qui se sont aventurés à trafiquer de la fausse monnaie, ce qu'ils ont reconnu, et dont les relations avec les uns et les autres, jointes à une série de circonstances et de mauvais hasards, donnent l'idée fautive de l'existence d'une association de malfaiteurs. De sorte que s'il y a effectivement eu un petit trafic de fausse monnaie, il n'y a ni blanchiment, ni proxénétisme, ni non justification de ressources, ni détention de stupéfiants, et aucun réseau. Quant au père Vatché, il n'était pas au courant de la nature des réunions qui